



NEUTRALISATION DE DRAINAGE ENTERRÉ

KERGONIOU Restauration d'un cours d'eau busé et de sa zone humide attenante en zone cultivée

LENNON (29) | BRETAGNE

FICHE D'IDENTITÉ

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux /durée	Juin 2024 / 5 jours
Superficie	2 ha / 85 ml
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide de bas fond en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Initiative EPAGA
Maître d'ouvrage	EPAGA
Maître d'œuvre	EPAGA
Propriétaire	Propriétaire privé
Gestionnaire	Propriétaire privé
Réalisation des travaux	Entreprise de BTP JM Martin

Objectifs

- Restaurer le cours d'eau
- Restaurer une zone humide fonctionnelle
- Améliorer les fonctions hydrologiques et biogéochimiques du site

Contexte

Le ruisseau de Kergoniou est un affluent du Ster Goanez, lui-même un affluent de l'Aulne. Ce ruisseau s'écoule sur la commune de Lennon dans le Finistère, à l'ouest de Châteauneuf-du-Faou. Il a été busé sur 85 mètres dans les années 1970 pour faciliter l'exploitation agricole. Depuis, la buse fragilisée s'est effondrée en 2 points et le cours d'eau repasse au niveau du talweg, dans la parcelle cultivée.

Le ruisseau de Kergoniou contient des concentrations en nitrates, en pesticides, et en matières en suspension extrêmement élevées. La zone humide attenante ayant été drainée lors du busage du cours d'eau, l'absorption de ces



Enjeux



intrants est limitée. En outre, la buse rompt la continuité écologique entre l'amont et l'aval du site, rendant l'accès aux 930 mètres de linéaire amont impossible à la faune piscicole.

Afin de restaurer les fonctions biologiques, hydrologiques et biogéochimiques du cours d'eau, l'EPAGA, structure porteuse du SAGE de l'Aulne, a décidé d'intervenir en accord avec l'agriculteur propriétaire. Le projet réalisé permet de restaurer la morphologie du cours d'eau et de le reconnecter à la zone humide, tout en limitant le transfert d'intrants issus des parcelles agricoles par la mise en place de talus de ceinture.

Travaux

1 Suppression des sédiments accumulés

Objectif : Reconnexion de la zone humide avec le cours d'eau.

Mise en œuvre :

- Décapage de la zone humide sur environ 60 cm afin de retirer les sédiments accumulés dans le talweg et de retrouver le niveau du terrain naturel.

2 Neutralisation du drainage

Objectif : Restauration de la zone humide attenante au ruisseau.

Mise en œuvre :

- Localisation des drains enterrés par sonde radar.
- Retrait d'une section de drain et mise en place d'un bouchon tous les 5 m jusqu'à limite de l'emprise du projet (talus).

3 Restauration de la morphologie du cours d'eau

Objectif : Restaurer l'hydromorphologie naturelle du cours d'eau.

Mise en œuvre :

- Creusement d'un nouveau lit en réalisant des méandres de part et d'autre de l'emplacement de la buse.

- Déviation du cours d'eau dans son nouveau lit à l'aide de batardeaux.
- Débusage à sec du cours d'eau de l'aval vers l'amont.
- Comblement de l'espace de la buse avec déblais du reméandrage.

4 Mise en place d'un point de franchissement

- Pose d'une demi-buse PEHD de 1200 mm de diamètre en aval du tronçon afin de permettre le passage d'engins agricoles.

5 Crédation de talus de ceinture

Objectif : Limiter les apports au cours d'eau, diversifier les habitats.

Mise en œuvre :

- Crédation d'un talus de chaque côté du cours d'eau avec déblais issus du creusement du nouveau lit.
- Semis herbacé sur les berges laissées à nu.
- 6 mois plus tard : plantation d'essences adaptées aux ripisylves et plantation de haies sur les talus.



Suivi

Plusieurs suivis sont prévus pour le projet sur les volets :

Qualité de l'eau

- Analyses d'eau (NO_3^- , pesticides, bactériologie, MES) : 6 en 2021 pour l'état initial, 6 en 2025 pour l'état final.

Biodiversité aquatique

- Indices truites : 1 amont et 1 aval en 2024, 1 en aval et 1 sur site en 2025.
- Inventaire invertébrés aquatiques : 1 en amont et 1 en aval en 2024, 1 en aval et 1 sur site en 2025.

Biodiversité terrestre

- Inventaire floristique : 1 sur site et 1 en aval en 2024, 1 sur site et 1 en aval en 2025.
- Recherche de traces de mammifères (loutre, campagnol amphibie) : 1 en aval en 2024, 1 en aval et 1 sur site en 2025.
- Suivi photographique avant, pendant et après travaux : 1 sur site en 2024, 1 pendant travaux puis 1 tous les 3/4 mois pendant 3 ans.
- Suivi de la reprise de la croissance des plants pendant 3 ans : 1/an pendant 3 ans après travaux.



Gestion du site

La gestion du site sera effectuée par fauche opérée par l'exploitant agricole.



Bilan - 5 mois après travaux

La faune invertébrée aquatique est rapidement apparue sur le site. Malgré le décapage sur 60 cm de terre végétale, nécessaire pour retirer la buse et recréer les berges, la repousse rapide d'une végétation diversifiée est observée.

AVANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC)

12 900 €

CONSTRAINTES & SOLUTIONS

Plusieurs réunions de préparation ont été nécessaires avec l'agriculteur propriétaire pour discuter et prendre au mieux en compte les contraintes liées à l'usage des parcelles. Des rumeurs ainsi que de fausses informations ont circulé dans le village, et ont nécessité une information des élus ainsi qu'un article de presse. Un panneau d'information sur le lieu pourrait être pertinent. Suite au déremblaiement du fond de vallée et à l'utilisation des déblais pour former les talus, de la Datura est apparue. Une journée d'arrachage organisée avec la FREDON a été organisée. Ce réseau national intervient sur des missions de surveillance du patrimoine végétal français.

Contact



Sylvestre Boichard - EPAGA
biodiversite@epaga-aulne.fr
Tél. 02 98 16 14 7
Mise à jour : juillet 2025

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :

